

ANNETTE NAZARETH

Présidente du conseil d'Integrity Council for the Voluntary Carbon Credits (ICVCM)

Lucia Sinapi-Thomas, directrice exécutive de Capgemini Ventures

Écoutons Annette Nazareth.

Dans le cadre de l'édition 2023 de la World Policy Conference, j'ai le plaisir aujourd'hui d'ouvrir avec vous, Annette Nazareth, cette session intitulée « Comment le crédit carbone contribue-t-il au Zéro émission nette ? ». Vous présidez le conseil de l'Integrity Council for the Voluntary Carbon Market (ICVCM). Quels sont, selon vous, les principaux défis du marché volontaire du carbone à l'heure actuelle et quel est le rôle de l'ICVCM dans ce contexte ?

Annette Nazareth, présidente du conseil d'Integrity Council for the Voluntary Carbon Credits (ICVCM)

Je tiens tout d'abord à vous remercier de m'avoir invitée à prendre la parole devant vous aujourd'hui. Je parlerai d'abord des défis. Je suis enthousiaste face à toutes ces opportunités qui s'ouvrent à nous, mais commençons par les défis. Je pense qu'il est évident que la lutte contre le changement climatique constitue un énorme défi. Nous avons un objectif commun qui transcende véritablement les marchés, les secteurs, les portefeuilles et les zones géographiques. Nous sommes à un tournant de notre histoire.

L'ampleur et l'urgence de la crise exigent donc que nous utilisions tous les outils disponibles. Comme vous le savez, la réduction des émissions est la clé de voûte de la lutte contre le changement climatique, et cela se comprend pleinement. La décarbonation par les entreprises de leurs opérations et chaînes d'approvisionnement doit être une priorité. Malheureusement, il est trop tard pour compter uniquement sur la réduction des émissions internes des entreprises, ou même sur l'action des pouvoirs publics. C'est ici qu'intervient le marché volontaire du carbone. Nous devons accélérer notre transition vers le zéro émission nette en utilisant tous les outils à notre disposition. Comme le secrétaire général Guterres l'a dit récemment, « notre monde a besoin d'une action climatique sur tous les fronts : tout, partout, en même temps ».

Le marché volontaire du carbone peut donc être une solution très importante, à condition toutefois, et nous sommes extrêmement attachés à ce principe, qu'il repose sur un haut niveau d'intégrité. Il a le pouvoir de débloquer des financements urgents qui n'existeraient pas autrement, ou qui ne seraient pas disponibles pour des projets sans crédits carbone volontaires. Pour quantifier cette opportunité, selon les prévisions du Forum économique mondial, le marché volontaire du carbone pourrait permettre d'éliminer 2,6 gigatonnes de CO₂ d'ici 2030. Selon les prévisions de Morgan Stanley, il pourrait atteindre un volume de près de 100 milliards d'euros d'ici 2030.

L'Integrity Council for the Voluntary Carbon Market est un organisme de gouvernance indépendant qui a pour mission d'établir des marchés volontaires du carbone à haute intégrité, capables d'avoir un impact réel, rapidement et à grande échelle.

Comme je l'ai dit précédemment, le marché volontaire du carbone a le pouvoir de débloquer des capitaux privés pour des projets de réduction et d'élimination de milliards de tonnes d'émissions qui ne seraient pas viables autrement.

L'autre grand avantage est qu'il peut canaliser les financements vers les pays du Sud global et contribuer au développement d'économies vertes dynamiques. Il soutiendra également la réalisation des Objectifs de développement durable en imposant que tous les nouveaux projets apportent une contribution positive au développement durable et comportent des mesures robustes de protection des personnes et de l'environnement.

Nous savons que le marché volontaire du carbone est aujourd'hui un marché relativement naissant, qui n'est pas réglementé. Pour un passage à l'échelle réussi et la réalisation des objectifs climatiques, nous devons prendre à bras le corps quelques-unes des questions cruciales qui se posent. Aujourd'hui, la qualité des crédits sur le marché est au mieux hétérogène, et les échanges sont aussi fragmentés qu'opaques. Tous les programmes de crédit carbone n'imposent pas des normes de qualité uniformes.

Pour conclure, on peut dire que le marché volontaire du carbone ne répond pas toujours aux attentes des acheteurs ni aux besoins urgents de notre planète. C'est un problème de taille qui limite le potentiel de réalisation de nos objectifs climatiques.

Nous pensons donc qu'un certain nombre de questions sont à régler, en commençant par la question de la normalisation. Les systèmes de crédit carbone ont des méthodologies différentes, des règles d'engagement différentes et des transactions sur mesure qui n'offrent pas un environnement propice à la liquidité et à la transparence.

Tout cela en fait engendrer des entraves au marché difficiles à surmonter. C'est pourquoi nous avons créé un référentiel mondial pour les crédits carbone à haute intégrité.

Lucia Sinapi-Thomas

L'ICVCM a publié récemment les Principes fondamentaux du carbone (CCP - *Core Carbon Principles*). Pourriez-vous nous donner plus de détails sur les CCP ?

Annette Nazareth

Je serais ravie de présenter les CCP et, surtout, d'expliquer de quelle manière ils sous-tendent l'intégrité. Nous avons défini dix Principes fondamentaux du carbone, qui se répartissent en trois catégories : les principes relatifs à l'impact des émissions, à la gouvernance et au développement durable. Il est vraiment important que les acheteurs soient convaincus que les crédits carbone ont un réel impact sur les émissions. Les crédits carbone doivent financer des réductions ou des éliminations d'émissions additionnelles, c'est-à-dire qu'elles n'auraient pas eu lieu en l'absence de l'incitation créée par les revenus des crédits carbone. Les réductions ou éliminations d'émissions doivent être permanentes, quantifiées de manière solide et prudente et ne peuvent être revendiquées que par une seule partie, ce qui signifie qu'il n'y a pas de double comptage du crédit. Par ailleurs, les programmes qui délivrent les crédits doivent répondre à des normes de gouvernance élevées et garantir la qualité globale des crédits carbone. Ils doivent fournir des informations exhaustives et transparentes sur les projets afin que les parties prenantes comprennent leur impact sur les émissions, la société et l'environnement. Ils doivent utiliser un registre qui identifie et suit chaque crédit de manière unique, depuis sa délivrance jusqu'à son retrait ou son annulation. Ils doivent également prévoir une vérification des réductions ou des éliminations d'émissions par des experts indépendants. Autre point important, les CCP sont novateurs en ce sens où les programmes doivent garantir que les crédits à haute intégrité sont issus de projets dotés de solides mesures de protection sociale et environnementale et ayant un impact positif sur le

développement durable. En d'autres termes, ils font du développement durable un élément central de l'activité d'atténuation, et non un simple avantage secondaire. Ils doivent également soutenir la transition vers le zéro émission nette et éviter tout verrouillage technologique.

Nous avons publié en juillet notre règlement des Principes fondamentaux du carbone qui définit les critères rigoureux que nous utilisons pour déterminer si les programmes et les catégories de crédit satisfont à notre exigence de haute intégrité. Les programmes que nous approuvons pourront utiliser le label CCP sur les crédits, à condition que ceux-ci appartiennent à des catégories que nous avons également approuvées.

Lucia Sinapi-Thomas

Selon vous, que faut-il faire également côté entreprises, c'est-à-dire côté demande, pour améliorer le marché volontaire du carbone ?

Annette Nazareth

Côté entreprises, il est important non seulement que nous proposons une offre de crédits carbone à très haute intégrité, mais aussi que les entreprises utilisent les crédits carbone de manière appropriée, sachant que le côté demande de l'équation est également d'une importance cruciale. Nous travaillons en étroite collaboration avec celle que nous appelons notre organisation sœur, la Voluntary Carbon Markets Integrity Initiative (VCMI), dont l'activité est axée sur l'utilisation appropriée des crédits. L'ICVCM travaille sur l'offre de crédits et veille à ce que les marchés sur lesquels ils s'échangent soient d'une haute intégrité et, bien sûr, nous examinons les mécanismes du marché tels que la transparence, la déclaration des échanges et les questions de règlement. Pour sa part, la VCMI se concentre sur la demande. Nous nous plaisons donc à dire qu'ensemble, nous créons une intégrité de bout en bout sur le marché volontaire du carbone.

Lucia Sinapi-Thomas

Il est important d'assurer l'intégrité du marché volontaire du carbone tant côté offre que côté demande. À quoi ressemble la réussite pour l'ICVCM et comment la mesurerez-vous ?

Annette Nazareth

Nous espérons bien sûr un passage à l'échelle du marché volontaire du carbone. Mais comme je l'ai dit, un passage à l'échelle n'a de sens que si le marché repose sur un haut niveau d'intégrité. Le potentiel est énorme car nous savons qu'il existe une demande pour des produits à haute intégrité et nous prévoyons qu'ils se négocieront à un prix plus élevé. Des transactions avantageuses inciteraient bien sûr les porteurs de projets à améliorer leurs pratiques pour se conformer à nos CCP. Nous espérons que les CCP favoriseront une amélioration continue de la qualité et de l'impact des projets de réduction des émissions de carbone, afin que la contribution du marché volontaire du carbone à la réduction des émissions soit à la hauteur de l'urgence de la crise climatique. Par ailleurs, je pense que les CCP établiront des critères normalisés qui induiront une évolution vers une transparence accrue, mais aussi vers des échanges sur les bourses. En effet, lorsque la normalisation sera plus poussée, je pense qu'une plus grande partie des échanges de crédits carbone passera du système actuel, reposant sur des accords bilatéraux uniformes, à des transactions effectuées via des bourses. Résultat, non seulement l'efficacité du marché s'en trouvera améliorée, mais les acheteurs et les vendeurs disposeront d'une plateforme leur permettant de fixer des prix transparents et équitables, ce qui favorisera une participation accrue au marché et une plus grande liquidité. En matière de normalisation, on me demande souvent ce que sont les CCP et à quoi on peut les comparer. J'aime à dire que les CCP s'apparentent à

des normes de cotation, c'est comme si nous avons imposé des principes réglementaires traditionnels au marché volontaire du carbone.

Si on assimile ces CCP à des normes de cotation, il faut également souligner qu'elles requièrent non seulement l'autoréglementation du produit, mais aussi l'autoréglementation des programmes qui délivrent les crédits. Je pense que l'introduction de ces CCP sur le marché engendrera une confiance accrue dans le marché, tout comme nous avons confiance dans d'autres marchés de capitaux robustes et intègres. Telle est notre ambition. Nous aspirons à instaurer une confiance justifiée, fondée sur une haute intégrité. En toute franchise, nous tablons également sur des échanges robustes de contrats à terme sur les marchés volontaires du carbone au fur et à mesure de leur normalisation. Je pense que cela enverra des signaux prix très forts car cela améliorera les mécanismes de couverture pour les acteurs du marché. Cela enverra des signaux prix forts et améliorera la capacité des porteurs de projets à gérer leur exposition au risque de prix. Je pense que cela rendra moins risqué le lancement de nouveaux projets, en particulier dans les pays du Sud global. En mettant en œuvre les CCP et en encourageant les acteurs du marché à adopter ces crédits à haute intégrité, nous créons un écosystème dans lequel la valeur des réductions d'émissions est dûment reconnue et récompensée. Je suis convaincue que cela déblocuera des flux de capitaux plus importants, stimulera l'innovation et catalysera le développement et le déploiement de solutions climatiques réellement efficaces.

Lucia Sinapi-Thomas

Merci Annette, c'est vraiment très instructif, et nous appelons de nos vœux la réussite de cette initiative de grande ampleur, qui sera bénéfique à la lutte contre le changement climatique et à l'humanité en général. Merci beaucoup pour votre participation.

Annette Nazareth

Ce fut un plaisir, merci.